

Formule

« PERMIS A1/A2 »

N° Agrément: 06-094-3989-0

Tarifs de formation applicable à partir du 13 Janvier 2020

Loi du 02 Octobre 2015 : A compter du 01.01.2016, il faut être titulaire du Permis A2 et justifier de 2 ans d'assurance pour demander la catégorie A après avoir suivi une formation « passerelle » de 7 heure

Sans Code : 749€

Comprenant:

Frais de dossier Evaluation de départ Livre moto (12 fiches) Cours sur les fiches moto* 20H de conduite 1^{ER} acompte à l'inscription : 300€ 2^{ième} acompte à l'obtention du code : 200€ 3^{ième} acompte à la 16^{ième} heure de conduite: 249€

Option Code : 100€

Comprenant:

Forfait code (3 mois dès l'inscription) 1 livre de code

Formation Accélérée**: 990€

Comprenant:

Frais de dossier Evaluation de départ Livre moto (12 fiches) Cours sur les fiches moto* 20H de conduite 1^{ER} acompte à l'inscription : 495€ 2^{lème} acompte à la 10^{lème} heure de conduite: 495€

<u>Prestations à l'unité :</u>

Livre de code → 13€

Boitier virtuel (code mobile) → 20€

Prép@code → 30€

Livre moto → 13€

Renouvellement forfait code 3 mois → 100€

Leçons de conduite supplémentaire « plateau » ou « circulation » → 56€

Forfait 10H → 504€

Frais d'accompagnement « plateau » ou « circulation » → 56€

Demande de titre définitif (via Ants) → 30€

<u>CER GENTILLY</u> - 2 rue d'Arcueil 94250 GENTILLY - Tél : 01 45 46 45 - Fax : 01 45 46 45 46 E-mail : cergentilly@free.fr - site internet : www.cergentilly.fr

Documents à fournir :

- 3 photos d'identité, type passeport. (e-photo signature si possible).
- Photocopie recto-verso de la pièce d'identité, passeport ou titre de séjour
- Photocopie de l'attestation de recensement, si le candidat est de nationalité française et âgé de 16 à 17 ans.
- Photocopie de la Journée Défence et Citoyenneté (JDC), si le candidat est de nationalité française âgé 17 à 25 ans.
- 2 enveloppes A4 + 2 timbres classiques.
- 2 enveloppes A5 + 2 timbres classiques.
- Photocopie du permis de conduire.
- Photocopie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois,
 - O Si le justificatif n'est pas au nom de la personne faisant la formation (ou pour mineur), il est demandé :
 - Photocopie de la carte d'identité de l'un des parents ou du tuteur.
 - Une attestation d'hébergement.
 - Photocopie du livret de famille (*noms différents*).

Horaires bureau:

Lundi: 15H-20H Mardi: 10H-12H/15H-19H Mercredi: 10H-13H/15H-19H Jeudi: 10H-12H/15H-20H Vendredi: 10H-13H/15H-19H Samedi: 10H-13H

Leçons de conduite, sur Rendez-vous

Le lundi de 14H à 20H Mardi au jeudi : 08H-20H Vendredi : 08H-19H Samedi : 08H-12H

JOURS	HORAIRES CODE					
	10H-11H	11H-12H	16H-17H	17H-18H	18H-19H	19H-20H
LUNDI				X	X	X
MARDI	X		X	Cours de code	X	
MERCREDI	X		X	X	X	
JEUDI	X		x	Cours de code	X	X
VENDREDI	X		X	X		
SAMEDI	X	X				

N.b: cours fiches moto le samedi de 12 à 13h.

<u>CER GENTILLY</u> - 2 rue d'Arcueil 94250 GENTILLY - Tél : 01 45 46 45 45 - Fax : 01 45 46 45 46 E-mail : cergentilly@free.fr - site internet : www.cergentilly.fr